Gestion de la relation humaine en situation d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie

CATEGORIE: C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : • Services à la personne, santé, sanitaire et

social

Code(s) NAF: 87.30A, 86.10Z, 86.90A, 94.91Z,

96.01A

Code(s) NSF: 413, 330

Code(s) ROME: K1302, K1301, K1201, K1103, J1501

Formacode: 42056

Date de création de la certification : 26/04/2017

Mots clés : MEDICO-SOCIAL ,

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL,

Aide à domicile , Services à la personne

Identification

Identifiant: 4132

Version du : **27/03/2019**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé:

■ N/A

Non formalisé :

- Accompagnement de la personne en perte d'autonomie et conflits familiaux
- Comment accompagner les personnes en perte d'autonomies en établissement

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification « Gestion de la relation humaine en situation d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. » permet de développer les compétences des personnes en situation qui accompagnent les personnes en perte d'autonomie. La certification leur apporte les repères, les outils, les connaissances et la démarche à adopter face à de nombreuses situations vécues et parfois imprévues pouvant les déstabiliser et leur créer de la souffrance au travail.

Par un savoir-être plus adapté et une capacité accrue à prendre des initiatives, la personne concernée par cette certification développe sa professionnalisation et son employabilité. Ella apporte ainsi plus de satisfaction aux personnes accompagnées et aux aidants familiaux en dépassant leurs compétences initiales fondées sur des savoir-faire techniques en compétences

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ Néant

Descriptif général des compétences constituant la certification

Analyse de soi et de son impact sur les personnes en perte d'autonomie.

Analyser son propre mode de comportement et ses propres réactions émotionnelles pour identifier et comprendre sa relation avec les personnes en perte d'autonomie.

Analyser ses mécanismes de défense pour identifier sa posture en situations sensibles et face aux personnes fragiles.

Public visé par la certification

Tous publics

Identifier les raisons entrainant des freins dans son mode relationnel pour permettre d'engager une écoute active et empathique Analyser et repérer son niveau d'acceptation face à ses limites pour se protéger soi-même ainsi que son espace de vie.

Apprécier le niveau de proximité à créer avec la personne en perte d'autonomie pour construire un lien sans être intrusif.

Analyse de l'impact des maladies dans la relation avec la personne en perte d'autonomie

Identifier les caractéristiques de la maladie et le rôle des différents acteurs pour définir le cadre d'intervention et poser les limites. Identifier les impacts physique et psychologique dû au processus de vieillissement pour mieux appréhender les réactions de la personne en perte d'autonomie et difficultés à gérer.

Analyser les conséquences dues aux pathologies pour appréhender les difficultés pouvant être rencontrées dans la vie quotidienne. Identifier et comprendre les troubles du comportement à partir de la connaissance de la maladie pour mieux les repérer et les gérer. - Evaluer les différents troubles et pertes d'autonomie pour apprécier le niveau d'urgence et faire le signalement adéquat.

Adapter l'environnement de la personne en perte d'autonomie, à son domicile, en tenant compte de la configuration de son espace pour faciliter son quotidien.

Gestion de la relation humaine avec la personne en perte d'autonomie

Mettre en œuvre les conditions favorables à une prise de contact empathique avec la personne en perte d'autonomie pour construire un mode relationnel basé sur la prise en compte des émotions. Utiliser les techniques d'écoute active en identifiant les obstacles à une attitude empathique pour engager une communication fluide et ouverte.

Utiliser les outils de régulation émotionnelle (respiration, relaxation, visualisation) pour permettre de garder son calme et la maîtrise de la situation.

Utiliser les techniques de communication verbale et non-verbale pour faciliter l'échange et décoder les émotions non exprimées avec la personne en perte d'autonomie.

Personnaliser la relation avec la personne en perte d'autonomie en fonction du contexte, de son histoire, de ses besoins, de ses émotions pour trouver des solutions adaptées à des difficultés rencontrées. Utiliser des approches pédagogiques permettant de développer l'autonomie de la personne en perte d'autonomie pour la valoriser et lui donner des sources de joie et de bien-être.

Gérer les situations difficiles et les conflits avec la personne en perte d'autonomie, en utilisant des techniques de résolution positive pour maintenir les relations dans un climat de bienveillance.

Gérer les tâches administratives associées à la personne en perte d'autonomie accompagnée pour répondre aux obligations.

Gestion de la relation humaine avec les aidants familiaux.

Créer les conditions favorables à maintenir une relation de confiance avec les aidants familiaux en tenant compte de leurs histoires et de leurs liens avec la personne en perte d'autonomie pour faciliter les échanges.

Gérer le niveau de services à apporter aux aidants familiaux, en s'affirmant auprès d'eux pour faire respecter les limites de l'action.

Communiquer avec les aidants familiaux, en appréciant la pertinence et l'utilité des informations transmises pour s'assurer de l'efficacité des

Communiquer en tenant compte des sensibilités et difficultés rencontrées par les aidants familiaux pour maintenir un lien reposant sur l'empathie.

Communication avec les collègues en situation d'accompagnement de la dépendance

Repérer et prendre contact avec des collègues dans sa même zone géographique pour permettre l'échange d'expérience.

Mettre en œuvre les conditions permettant de construire et développer son équipe pour obtenir les bénéfices d'un collectif.

Améliorer les méthodes d'organisation au quotidien en tenant compte des bonnes pratiques des collègues pour développer sa performance.

Créer des communautés de formation en utilisant des techniques collaboratives et coopératives pour transmettre les compétences, permettre de progresser et de rompre le sentiment d'isolement.

Modalités générales

Durée de la formation de 56 heures à 63 heures suivant le niveau et les objectifs de l'apprenant.

Module 1. Analyse de soi et de son impact sur la personne en perte d'autonomie. (Durée de 14 à 21 heures).

Module 2. Analyse de l'impact des maladies dans la relation avec la personne en perte d'autonomie. (Durée de 14 à 21 heures).

Module 3. Gestion de la relation humaine avec la personne en perte d'autonomie. (Durée de 14 à 21 heures).

Module 4. Gestion de la relation humaine avec les aidants familiaux. (Durée de 14 à 21 heures).

Module 5. Communication avec les collègues en situation d'accompagnement de la dépendance. (Durée de 14 à 21 heures).

Formation en face à face ou à distance et en intra ou en inter.

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

L'individu ayant acquis la certification « Gestion de la relation humaine en situation d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. » développe des capacités fortes pour maintenir son assertivité face à des situations difficiles, tout en sachant utiliser des outils relevant de l'écoute empathique. Les situations vécues étant parfois contraignantes et éprouvantes, la certification permet une prise de recul nécessaire et des clés de compréhension des mécanismes de défense pouvant s'appliquer dans les relations interpersonnelles.

Pour l'entité utilisatrice

Les entités utilisatrices de la certification : « Gestion de la relation humaine en situation d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. » bénéficient d'une professionnalisation accrue des personnes en situation d'accompagnement. Ainsi les personnes en changeant la perception de leurs valeurs-ajoutées dans leurs missions, en ajoutant à leurs compétences techniques, des compétences comportementales utiles à créer du lien, plus de

L'employabilité de l'individu ainsi que son confort dans l'exercice de ses missions sont accentuées par l'acquisition de ces compétences. Adapter son comportement face aux différents impacts causés par les pathologies des personnes en perte d'autonomie favorise non seulement la réussite dans ses missions mais aussi la durabilité de cette vocation.

confort et de satisfaction dans le mode relationnel, obtiennent aussi bien plus de retours positifs et de satisfaction.

Les entités utilisatrices obtiennent bien plus d'échanges entre les différents intervenants permettant ainsi d'éviter des coûts supplémentaires causés par les impacts sociaux de relations gérées sans y intégrer la dimension humaine. Au bout du compte, c'est la performance de l'ensemble de ces services qui s'en trouvent développée.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun prérequis mais une expérience d'au moins 1 an dans le médicosocial est appréciée et/ou un titre de niveau v minimum attestant de compétences dans le secteur du sanitaire, médico-social ou social.

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les mêmes que celles décrites.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Composante 1 : Communiquer en tirant parti de ses émotions dans l'accompagnement de la personne en perte d'autonomie (Activités 1 et 4) de 14 heures à 42 heures.

Act 1. Analyse de soi et de son impact sur la personne en perte d'autonomie.

Act 4. Gestion de la relation humaine avec les aidants familiaux.

Composante 2 : Accompagner les personnes en perte d'autonomies atteinte d'une pathologie (Activités 2 et 3) de 28 heures à 42 heures.

Act 2. Analyse de l'impact des maladies dans la relation avec la personne en perte d'autonomie.

Act 3. Gestion de la relation humaine avec la personne en perte d'autonomie.

Composante 3 : Communication avec les collègues en situation d'accompagnement de la dépendance (Activité 5) de 14 heures à 42 heures.

Act 5. Communication avec les collègues en situation d'accompagnement de la dépendance.

Durée de validité des composantes acquises :

Centre(s) de passage/certification

 ALENVI 37, rue de Ponthieu 75008 PARIS

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Permanent

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

50 certifiés.

Autres sources d'information

https://www.alenvi.io/formation